

## Compte rendu de l'Assemblée Générale

(Mardi 29 novembre 2016)

### Présents :

**Joseph MOZZOLU** (Hospitaliers / Secrétaire de l'UD – UNSA38)

**Patrice GADELLE** (SUP' Recherche) ; **Marie-Jeanne HEBERT** (A&I) ; **Alain TREGUER** (SNPDEN) ; **Chantal de TROBRIAND** (Hospitaliers).

**Colette ARNOL** (SE-UNSA) ; **Bertrand AUTISSIER** (SE) ; **Marie-Jo BAFFERT** (SE) ; **Simone BRUGIER** (SE) ; **Michèle CORBIN** (SE) ; **Michel FAISY** (SE) ; **Jeanne FINET** (SE) ; **André FRANCE** (SE) ; **Jean-Pierre GALLIOU** (SE) ; **Richard GIRERD** (SE) ; **Michel GUILLOUD** (SE) ; **Michel MARTINET** (SE) ; **Michèle MAZIN-BOULAN** (SE) ; **Gisèle OBLED** (SE) ; **Marguerite PERRIER** (SE) ; **Danièle RONDEL** (SE) ; **Jean TANNIOU** (SE).

**Excusés :** **Marc CHRETIEN** (Hospitaliers) ; **Gaston REVOL** (Cheminots). **François Morel** (SE)



Les membres de cette première AG de l'UNSA retraités, très attentifs. Certains ne s'étaient pas revus depuis longtemps.

## I – REGLEMENT INTERIEUR de la SECTION :

Un projet de règlement intérieur avait été élaboré par une commission de travail, réunie le mardi 6 septembre 2016. Les travaux de cette commission se sont référés aux Statuts de l'UNSA-Retraités (Septembre 2011), ainsi qu'au Règlement intérieur national adopté suite à des réunions successives du Bureau National de l'UNSA-Retraités (les dernières s'étant tenues le 13 septembre 2011, puis le 2 juin 2016). Il a été examiné article par article, par notre Assemblée Générale départementale.

### 1 – Décisions prises en cours d'examen :

**1.1 – Désignation de nos représentants au CDCA (Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) : Michèle CORBIN (Titulaire) - Marc CHRETIEN (Suppléant).**

Le vote a été **unanime**. Le CDCA se substitue désormais au CODERPA. Cette instance siège auprès du Président du Conseil Départemental.

### 1.2 – Élection du Secrétariat départemental du Conseil de Section (Cf. § II).

L'Assemblée Générale **unanime** a adopté la déclaration suivante :

*« Dans l'attente de la désignation du Conseil de Section, l'Assemblée Générale propose un Secrétariat départemental qui sera ensuite validé par le Congrès départemental de l'UNSA ».*

### 2 – Vote pour l'adoption du Règlement Intérieur départemental :

**Unanimité « Pour »**



## II – ELECTION du BUREAU :

Le « Bureau » n'est pas une instance qui existe en tant que telle dans les Statuts nationaux de l'UNSA-Retraités. Le terme de « **Secrétariat** » lui a été substitué ... de même, la fonction de « **Délégué départemental** » a-t-elle été préférée à celle de « Secrétaire Général ».

Les membres présents à cette Assemblée Générale ont, à l'**unanimité**, élu le **Secrétariat** suivant :

**Délégué départemental** ..... : **Michel FAISY**

**Délégués départementaux adjoints** : **Richard GIRERD**; **Michèle CORBIN** ; **Marc CHRETIEN** ; **Gaston REVOL**.

**Autres membres** ..... : **Michel MARTINET** ; **Bertrand AUTISSIER** ; **Michel GUILLOUD**.

A noter que Marie-Jeanne HEBERT a fait part de son accord pour assurer le **relais** entre le Secrétariat de l'UNSA-Retraités et les adhérents isérois de son Syndicat (Administration et Intendance).



Michel Faisy – Deuxième à Gauche, délégué départemental déjà très afféré.

### III – VIE DE LA SECTION :

**1 – Association « ALERTES » :** Jean TANNIOU est toujours un membre actif de cette Association (créée il y a une quinzaine d'années) et qui s'intéresse à la vie et aux problèmes des personnes âgées. Il aurait souhaité qu'un (e) autre militant (e) siège à ses côtés afin d'y représenter l'UNSA-Retraités ou, à défaut, dans l'une des 5 commissions de travail qui fonctionnent dans cette instance ... Pas de volontaire, pour le moment !



#### **2 – Participation à des actions revendicatives pour la défense des retraités :**

Le point a été fait sur les difficultés actuelles d'initiatives unitaires entre les organisations syndicales, ainsi que sur nos préoccupations revendicatives (pouvoir d'achat, basses pensions, pensions de réversion, ...).



André France – au centre, chemise à carreau, secrétaire de séance.

### **3 – Initiatives pouvant être prises :**

\* Faire connaître « l'Info-Retraités » (Lettre nationale adressée tous les 2 mois environ aux retraités de l'UNSA) : communication des adresses « mail » à nos instances nationales pour tous nos adhérents qui en feront la demande.

\* L'idée a aussi été retenue d'adresser sur le plan départemental un courrier électronique chaque fois qu'une décision importante est prise, ... avec lettre postale pour nos adhérents, encore nombreux, qui n'ont pas fait le choix de l'ordinateur.

\* Rencontres durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 avec les Parlementaires (députés et sénateurs) afin de présenter notre organisation et ses revendications prioritaires.

\* Rencontres avec des Associations proches de nous (Poste ; Police ; Gendarmerie ; Officiers Mariniers). Volonté de rendre publiques les positions de l'UNSA-Retraités.

\* Il a enfin été longuement question de la mise en place du « Conseil de section » (articles 4 à 8 du nouveau Règlement Intérieur) et des dispositions financières propres à l'UNSA.

La séance a été levée aux environs de 12H15.

**André FRANCE – Secrétaire de séance**

